

AUTORISATION de quitter seul

Année scolaire : 2024-2025

Identification de l'élève

Nom :

Prénom :

Niveau scolaire :

Aucun élève ne peut quitter seul le service de garde à moins qu'un parent y ait consenti par écrit¹. Cette autorisation doit être renouvelée chaque année.

Par la présente, j'autorise mon enfant :

À quitter le service de garde seul par courriel

1- Dîner

À quitter le service de garde seule à : ____h____ (cocher les journées désirées)

lundi mardi mercredi jeudi vendredi pédagogiques

2- Après-midi

À quitter le service de garde seule à : ____h____ (cocher les journées désirées)

lundi mardi mercredi jeudi vendredi pédagogiques

NB. Malgré ce formulaire, nous croyons qu'il est toujours plus sécuritaire de venir conduire et chercher votre enfant au service de garde.

En foi de quoi, j'ai signé ce document en date du _____

Nom du titulaire de l'autorité parentale (écrire en lettres moulées)

Signature

¹ Art. 14 Règlement sur les services de garde en milieu scolaire